



Renouvellement titre « entrepreneur et profession libérale

Par Junior21

Bonjour,

J'ai le titre de séjour « entrepreneur et profession libérale ». J'avais fait la demande en janvier 2020 mais du fait de la pandémie elle a été acceptée en novembre 2020 avec bien entendu des récépissés qui m'autorisaient à exercer mon activité. J'ai rempli les conditions de revenus de janvier 2020 à Avril 2021 avant de devoir interrompre mes activités en Mai du fait de problèmes de santé mentale. J'ai fait ma demande de renouvellement en novembre 2021 et j'avais remis mon avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020. Cependant la préfecture m'a demandé de compléter mon dossier avec des justificatifs de revenus 2021. j'ai envoyé les justificatifs de janvier à Avril 2021 en expliquant que j'ai dû interrompre mes activités pour des troubles mentaux qui ont perduré jusqu'à maintenant. Les justificatifs que j'ai sont 3 ordonnances de mon médecin traitant vers des spécialités (en janvier, juin et novembre 2021 dont un psychiatre qui m'a suivi de janvier 2021 à Mai 2021 et un certificat en juin expliquant que j'étais pas en mesure de poursuivre mon activité pour une période dors et déjà estimée à 3 mois.

Je dois consulter le dernier psychiatre qui m'a été recommandé par mon médecin dans les prochaines semaines.

Pendez-vous que j'ai quand même droit au renouvellement? Merci